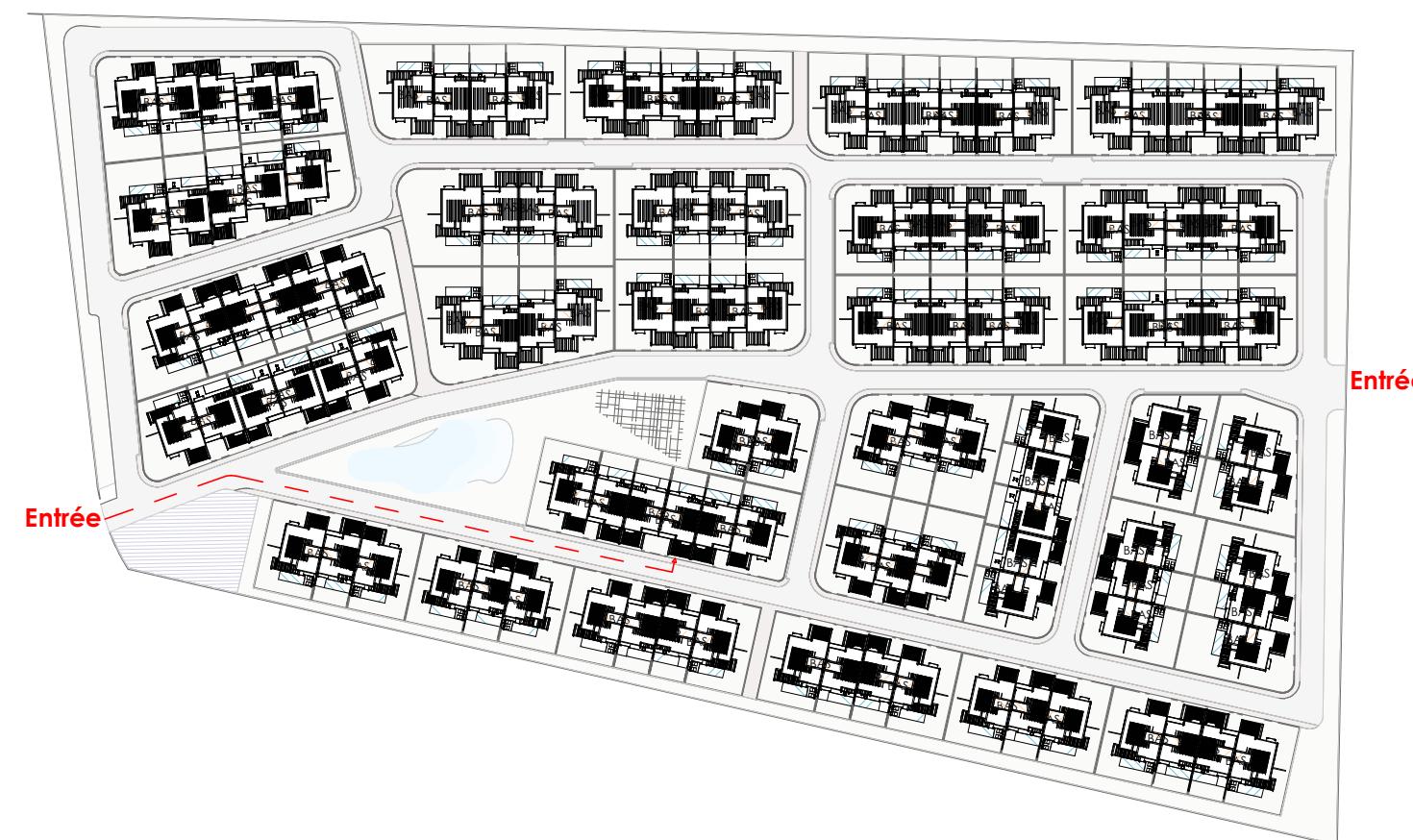


Plan toiture Terrasse
Ech=1/250



Plan de Masse
Ech=1/2000

**CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION**



Développeur:



Architecte:



ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM GUILMI
www.aag-international.com

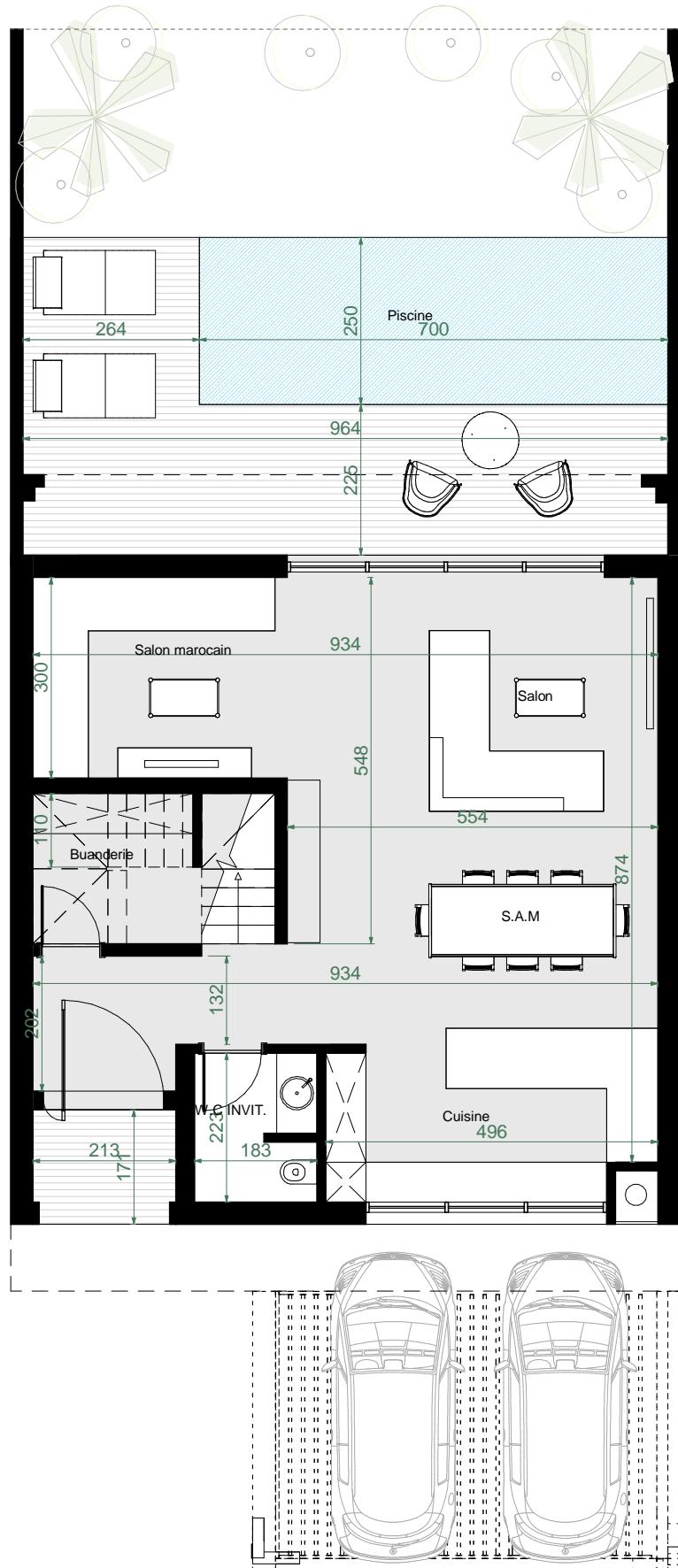
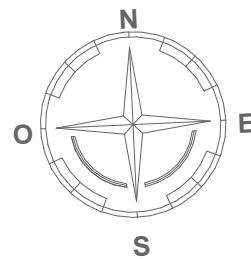
AFFECTATION	1.3
SURFACE : 218.67 m²	
LOT	95
SUPERFICIE	250 m ²

SURFACE PLANCHER	
PLAN RDC	95.71 m ²
PLAN ETAGE	107.94 m ²
PLAN TOITURE	15.02 m ²
TOTAL	218.67 m²

TERRASSE PISCINE	29.55 m ²
PISCINE	7.00 m x 2.50 m
Rooftop	87.00 m ²

Les cotés et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances de construction. les quinze techniques, faux plafond, soffite, corniche sont mentionnées à titre indicatif. Pour des raisons d'ordre administratif, elles sont mentionnées au règlement intérieur. Elles sont susceptibles d'être modifiées et/ou créées. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

		Echelle	---
N° Planche	1/4	Date	16/04/2025



**CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION
N'ZAH**



Développeur:



Architecte:



ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM GUILMI

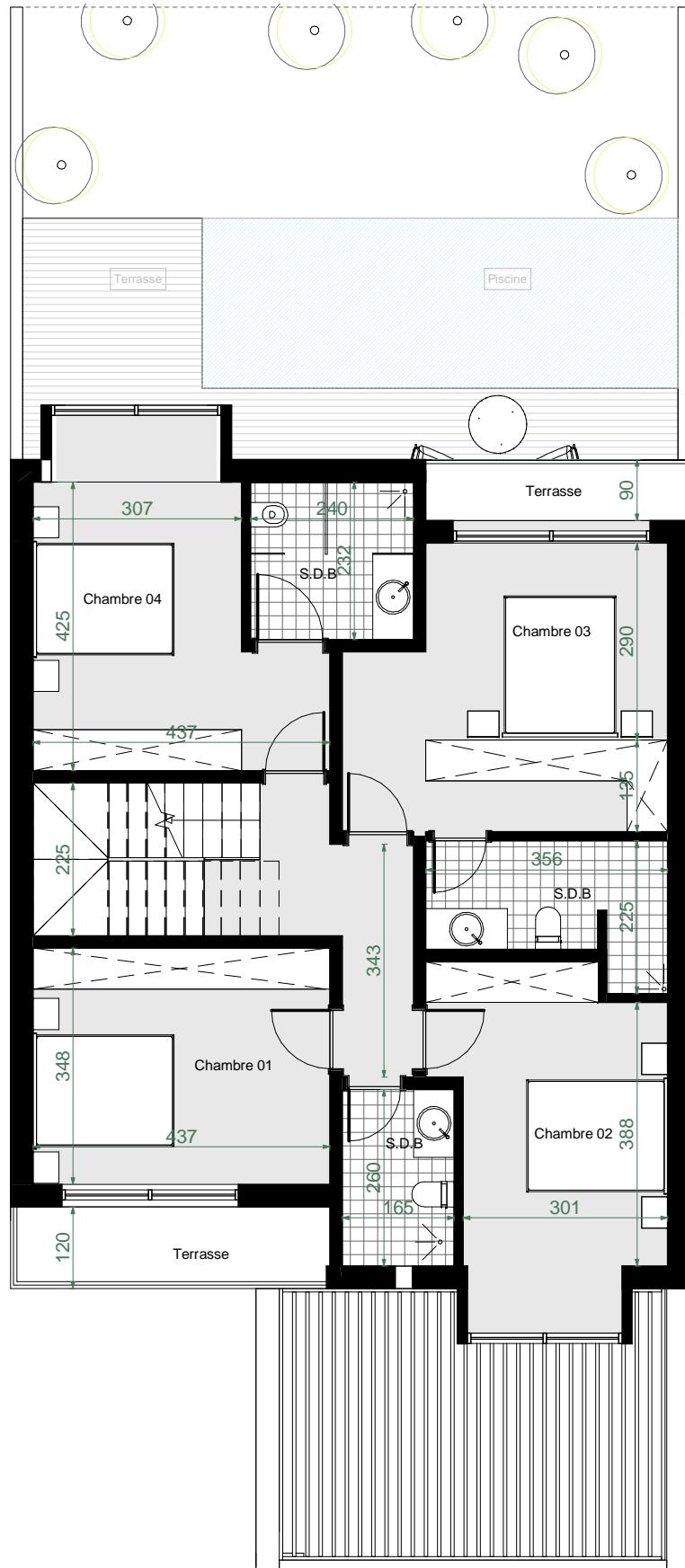
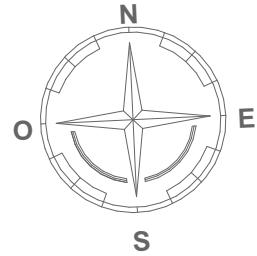
www.agag-international.com

AFFECTATION	VILLA TYPE 01.3		
95.71 m²			
LOT	95	NIVEAU	RDC
PIECES			SURFACES
			7.98 m ²
HALL D'ENTREE			5.34 m ²
W.C INVITEE			5.60 m ²
BUANDERIE			15.13 m ²
CUISINE			13.91 m ²
SALON MAROCAIN			17.50 m ²
SALLE A MANGER			25.39 m ²
SALON			29.55 m ²
TERRASSE PISCINE			7.00 m x 2.50 m
PISCINE			

Les cotations et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances et au contraire, les cotations techniques, faux plafond, soffite, corniche sont mentionnées à titre indicatif. Pour des raisons contractuelles, admettant certaines réglementations, il est susceptible d'être modifiés et/ou créées. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

	Echelle	1/100
N° Planche	2 / 4	Date

16/04/2025



**CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION
N'ZAH**



Développeur:



Architecte:



ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM QUILMI

www.aaqg-international.com

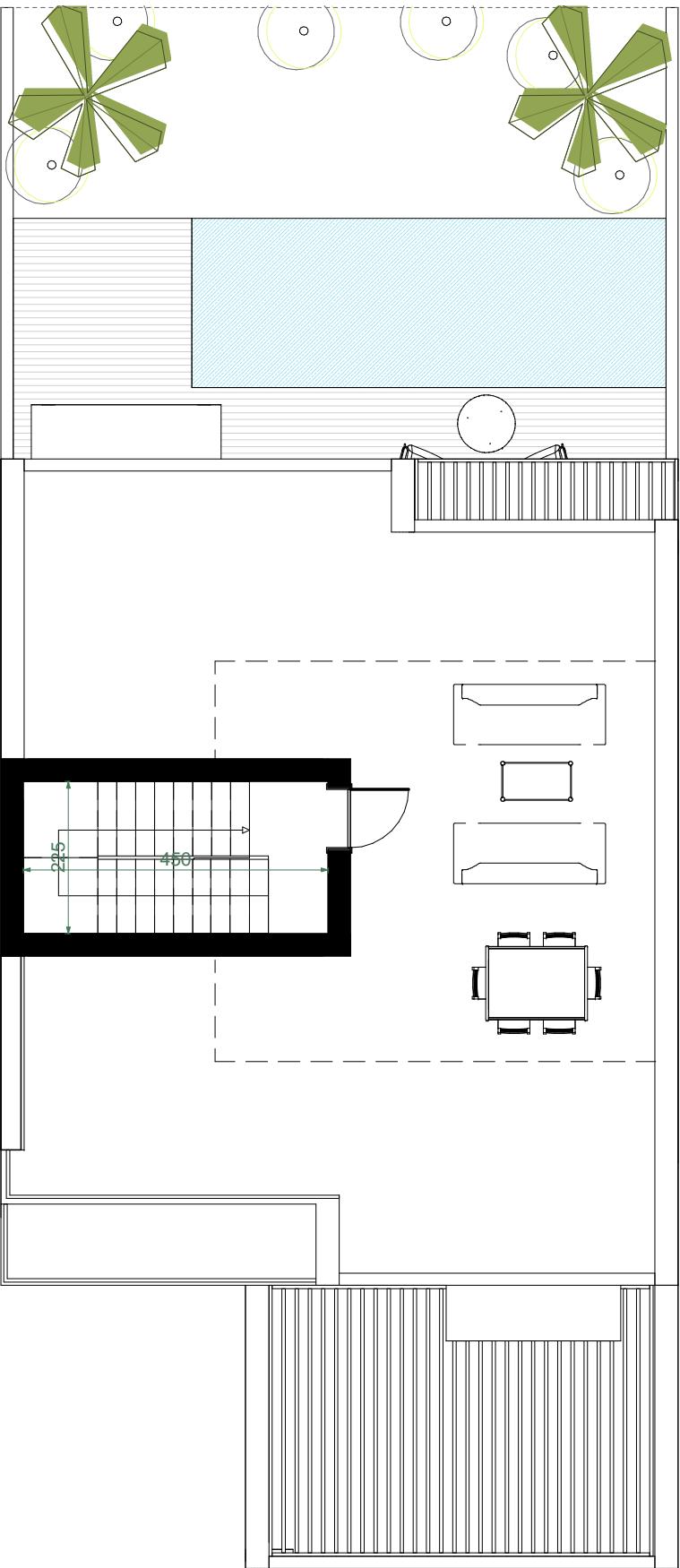
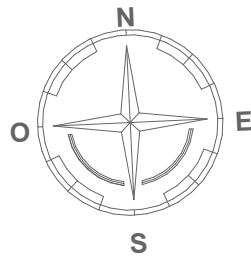
AFFECTATION VILLA TYPE 01.3

107.94 m²

LOT	95	NIVEAU	ETAGE
PIECES			SURFACES
HALL			6.82 m ²
CHAMBRE 01 :			18.68 m ²
CHAMBRE 02 :			19.07 m ²
S.D.B COMMUNE :			5.56 m ²
CHAMBRE 03 :			29.74 m ²
- CHAMBRE			21.94 m ²
- S.D.B			7.80 m ²
CHAMBRE 04:			28.06 m ²
- CHAMBRE			20.98 m ²
- S.D.B			7.08 m ²
TERRASSE CH 01			5.64 m ²
TERRASSE CH 03			3.50 m ²

Les cotés et surfaces sont mentionnés à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances et/ou contrats. les quotes techniques, faux plafonds, soffits, combles sont mentionnés à titre indicatif. Pour des raisons contractuelles, admettent certaines dérogations réglementaires et sont susceptibles d'être modifiés et/ou créées. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

		Echelle	1/100
N° Planche	3 / 4	Date	16/04/2025



**CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION
N'ZAH**



Développeur:



Architecte:



ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM GUILMI

www.aag-international.com

AFFECTATION	VILLA TYPE 01.3
15.02 m²	
LOT	95
NIVEAU	TOITURE

TERRASSE ACCESSIBLE 87.00 m²

87.00 m²

Les cotations et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances et les contraintes. Les cotations techniques, faux plafonds, soffits, corniches sont mentionnées à titre indicatif. Pour des raisons contractuelles, elles peuvent être réglementaires et sont susceptibles d'être modifiés et/ou créées. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

		Echelle	1/100
N° Planche	4 / 4	Date	16/04/2025